



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



- Bassin minier
- du Nord-Pas de Calais
- inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012



Acteur de là où je vis, j'habite en citoyen du monde.

# BASSIN MINIER

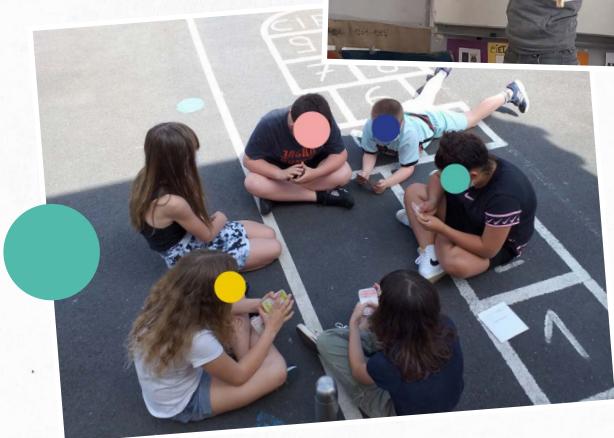
Patrimoine mondial de l'UNESCO



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE



CLASSES DE NOÉMIE DUFOUR  
ÉCOLE PROUVOYEUR, HASNON 2018-2021



Proposé par la Mission Bassin Minier et co-construit en partenariat étroit avec l'Education nationale, cet outil numérique souhaite valoriser de manière dynamique l'ensemble des travaux et des productions réalisés sur le Patrimoine mondial et l'inscription du Bassin minier par les élèves de l'école Prouvoyeur, du CE2 au CM2, sur trois années scolaires, de 2018 à 2021. Son ambition est de révéler l'extraordinaire richesse des possibles, en classe ou dans d'autres cadres, offert par l'UNESCO, son programme Patrimoine mondial et par le Bassin minier devenu Patrimoine du monde en 2012, bien au-delà du simple label touristique auquel le Patrimoine mondial est malheureusement trop souvent réduit.

L'enthousiasme et l'investissement des élèves, de l'enseignante et des équipes pédagogiques soulignent à quel point ces thématiques sont porteuses et sources de productions exceptionnelles. En effet, si chaque année scolaire débute par une même sensibilisation au Patrimoine mondial, les réalisations qui suivent sont toutes différentes et surprenantes. En espérant que ce livret puisse inspirer beaucoup d'autres actions sur le Patrimoine mondial en milieu scolaire, dans le Bassin minier et ailleurs.

*Bonne découverte !*

# sommaire



## 1 LE CADRE

- a. Ecole du Bosquet à Wallers  
puis école Prouvoyeur à Hasnon
- b. L'inscription du Bassin minier  
au Patrimoine mondial

## 2 LES ÉLÈVES

## 3 LES PROJETS ET LES ACTIONS

- a. Année 2017-2018 : les premiers pas
- b. Année 2018-2019 : à la découverte  
du Patrimoine mondial à travers  
le théâtre d'ombres
- c. Année 2019-2020 : à la découverte  
du Patrimoine mondial de l'UNESCO  
à travers la BD
- d. Année 2020-2021 : à la découverte  
du Patrimoine mondial de l'UNESCO  
à travers les jeux.

## 4 LES APPORTS ET LES ENJEUX DE L'INSCRIPTION DU BASSIN AU PATRIMOINE MONDIAL

# Le cadre

## a. Ecole du Bosquet à Wallers puis école Prouvoyeur à Hasnon

Les actions pédagogiques successives menées depuis l'année scolaire 2017-2018 ont d'abord commencé par une rencontre entre une professeur des écoles, Noémie Dufour, et une professionnelle du patrimoine de la Mission Bassin Minier, Marie Patou, puis, dans la foulée, par des propositions d'activités sur le Patrimoine mondial au sein de trois classes de CE2, CM1 et CM2 à l'École du Bosquet à Wallers. Cette première expérimentation a révélé une volonté partagée de poursuivre le travail et de constituer de premiers outils de pédagogie scolaire pour l'ensemble des élèves du Bassin minier, avec notamment la naissance du dossier pédagogique cycle 3 en 2019.

En raison d'une mutation, le travail s'est poursuivi à l'école Prouvoyeur à Hasnon à partir de l'année scolaire 2018-2019. En effet, l'enseignante a souhaité continuer le travail afin que les élèves connaissent mieux la région dans laquelle ils habitent.

A plus grande échelle, en travaillant sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO, la dimension géographique est prise en compte et les écoliers prennent conscience des différences et des points communs qu'ils ont avec d'autres individus de la planète.

## b. L'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial

En 2012, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de sa « valeur universelle exceptionnelle » et de sa place « dans l'histoire événementielle et sociale du monde de la mine ». Sur 120 kilomètres de long, le Bassin minier présente en effet une remarquable diversité de typologies de patrimoine héritées de l'industrie et de ses processus : fosses, chevalements, terrils, cités ouvrières, réseaux de transport. Ce patrimoine bâti évoque également la présence d'une population ouvrière qui y a travaillé et vécu : solidarités, sociabilités, immigration, luttes sociales...

Mais au-delà de la reconnaissance de la qualité d'une histoire et d'un patrimoine, l'inscription affirme haut et fort que le Bassin minier a participé à un tournant fondamental de l'histoire de l'Humanité, l'histoire industrielle et ouvrière : celle-ci a changé la face du monde et est toute aussi importante que celles des pharaons, des bâtisseurs de cathédrales ou des rois. Au sein de la Liste du patrimoine mondial, le Bassin minier a ainsi toute sa place aux côtés des Pyramides d'Egypte, de la Statue de la Liberté ou encore de la Grande Muraille de Chine.





2

## Les élèves

Pour l'année 2018-2019,  
classe de CE2,

*25 élèves*

Pour l'année 2019-2020,  
classe de CM1,

*25 élèves*

Pour l'année 2020-2021,  
classe de CM1/CM2,

*26 élèves*

3

## **LES PROJETS & LES ACTIONS**



# a Année 2017-2018 *les premiers pas*

## Interventions sur le Patrimoine mondial

Cette intervention auprès de trois classes de l'école du Bosquet à Wallers a été réalisée en novembre 2017 par la Mission Bassin Minier qui a apporté son propre matériel à destination des écoliers : carte du monde en format A0, carte de France et du Monde pour les élèves en A4 et A3, vignettes et photographies.

L'intervention s'est déroulée en deux phases :

- 1/ Dans un échange interactif avec les élèves sont présentées successivement des photographies de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : qu'est-ce que c'est ? quelle histoire raconte-t-il ? Où se situe-t-il (pays et continent) ? Est-ce qu'à leurs yeux il est précieux ? Beau ? Pourquoi il compte ?

*>Faire apparaître le Bassin minier au milieu des grandes icônes du Patrimoine mondial permet de souligner que le patrimoine et l'histoire industriels du territoire sont tout aussi importants que l'histoire des rois ou des pharaons, ils comptent tout autant dans l'histoire de l'Humanité. Cette sélection permet également de montrer que le Patrimoine mondial est composé de patrimoine culturel et de patrimoine naturel ainsi que d'évoquer le patrimoine menacé (Amazonie, éléphants d'Afrique, Grande Barrière).*

- 2/ A la suite des échanges, les élèves étaient invités à positionner le site à l'aide d'une vignette et d'une flèche sur un planisphère (taille A3) et sur une carte de France (taille A4) qui leur était remis.

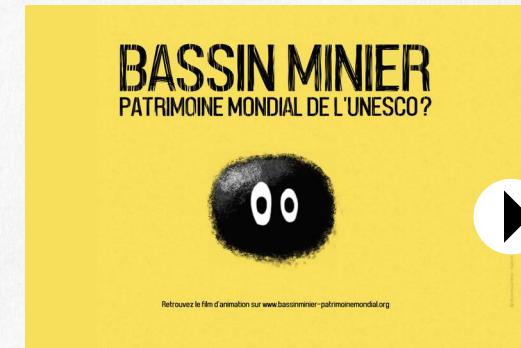
## Travail sur le film d'animation

### « Bassin minier Patrimoine mondial »

Après l'intervention de la Mission Bassin Minier, il a été proposé de montrer le film d'animation « Bassin minier, Patrimoine mondial de l'UNESCO ? », réalisé en 2016 par la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais ».

Il est apparu nécessaire de proposer une séquence complète sur les raisons de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, en liant l'intervention de la Mission Bassin minier et le travail sur le film d'animation.

Voir la vidéo



## Premiers travaux pour la constitution d'un dossier pédagogique cycle 3, en collaboration avec le Réseau Canopé

L'intervention de novembre 2017 ainsi que le travail sur film d'animation en 2018 ont permis de créer un matériau suffisamment riche pour constituer et alimenter un dossier pédagogique diffusable et appropriable par le plus grand nombre d'enseignants possibles. De premiers contacts ont été noués en ce sens avec le Réseau Canopé.

Après de longs mois de travail rédactionnel et formel, de multiples échanges avec les équipes du Réseau Canopé, le dossier est enfin finalisé et mis en ligne en octobre 2019 (cf. Année scolaire 2018-2019, page 15).

# *Fil Rouge*

Chaque année, les projets sur le « Patrimoine mondial de l'UNESCO » sont lancés de manière identique.

1

**Réalisation des séquences proposées dans le dossier pédagogique « Bassin minier Patrimoine mondial » (page 15)**



2

**Recherche sur des sites inscrits et présentations orales.**

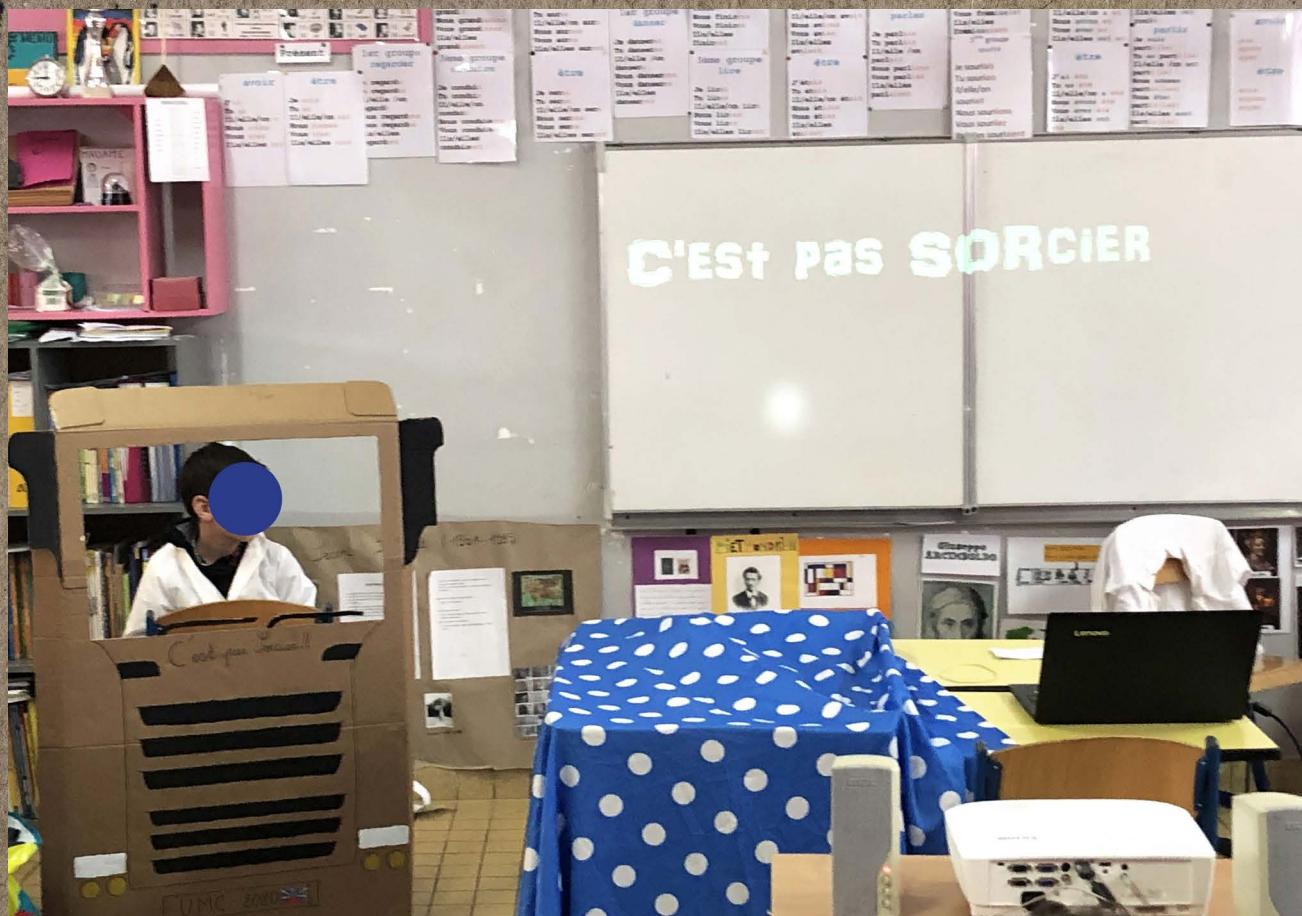
La documentaliste de la bibliothèque municipale d'Hasnon, Mme Rufin, prête main forte. Au fil du temps, les élèves développent leurs compétences orales et élaborent des présentations orales de plus en plus réfléchies et recherchées. Les affiches traditionnelles disparaissent, laissant place à des présentations plus vivantes de leurs sujets à l'aide de maquette, mise en scène... La présence de la Mission Bassin Minier, en classe, lors des exposés permet d'échanger et d'apporter des compléments sur le Patrimoine mondial et de répondre aux questions que les élèves se posent.

# Exemples de présentations orales réalisées



2018-2019

# Exemples de présentations orales réalisées



2019-2020

# **Exemples de présentations orales réalisées**



**2020-2021**

# Année 2018-2019

*à la découverte du Patrimoine mondial  
à travers le théâtre d'ombres*

## Le projet coopératif « Théâtre d'ombres »

Les élèves ont eu la volonté de communiquer leurs démarches et leurs connaissances sur le Patrimoine mondial à leurs camarades et à leurs parents en utilisant un stratagème.

L'idée est née de duper le public en faisant voyager la famille Patrimonesco (nom-valise créé par les élèves à partir de Patrimoine et UNESCO) pour montrer que le Bassin minier a toute sa place aux côtés de la Tour Eiffel ou des Pyramides d'Egypte. Les élèves ont choisi quelques grands sites qu'ils ont utilisés au service de leur duperie : la tour Eiffel pour le chevalement, le château de Versailles pour le site minier de Wallers, la Casbah d'Alger pour les corons, les pyramides d'Egypte pour les terrils, la Grande barrière de corail pour la mare à Goriaux à Raismes-Wallers.

Pour l'écriture du scénario « le Voyage de la famille Patrimonesco », une véritable pédagogie de projet s'est mise en place : les élèves ont planifié les étapes et se sont répartis les tâches. Cela leur a permis de transférer les connaissances acquises précédemment.



*Le public se pense à Paris, aux pieds de la Tour Eiffel... mais il s'agit d'un chevalement.*

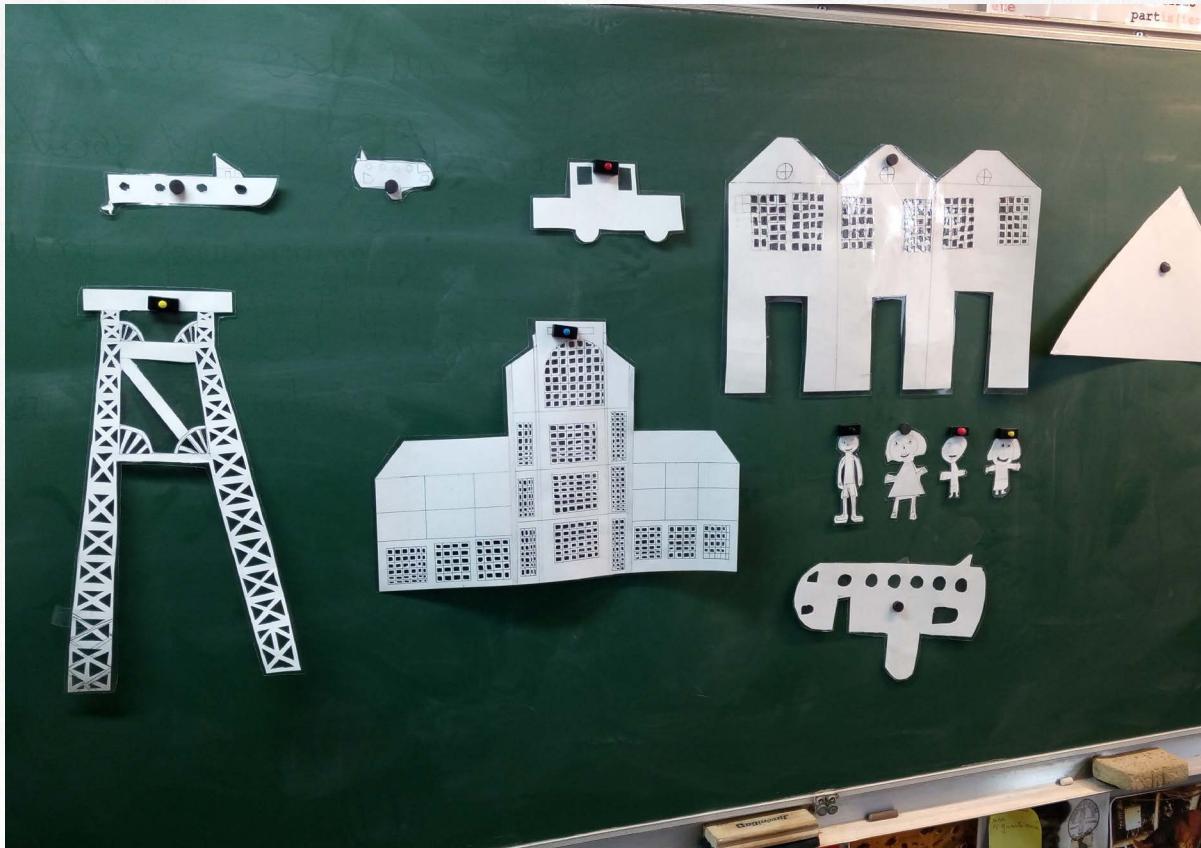


[Lire la pièce](#)

## Le projet coopératif « Théâtre d'ombres »

Pour la mise en scène de la pièce en théâtre d'ombres et la restitution devant un public, la classe était inscrite au projet CLEA et l'artiste Julie Linquette a permis de transmettre différentes techniques de théâtre d'ombres.

Le choix a été fait d'utiliser un matériel simple : un drap blanc et des lampes. La classe a également fait appel à l'intervenante en éducation musicale car les élèves souhaitaient mettre en musique leur pièce.



Ce travail a permis aux élèves de développer de nombreuses connaissances disciplinaires ainsi que des compétences transversales comme le travail en groupe ou l'expression orale.

## Journée du « Patrimoine mondial »

Une correspondance de classe a vu le jour avec la classe de CE2 de Mr Dehouck de l'école du Bosquet à Wallers, avec pour objectif une rencontre en fin d'année et la visite du site minier.

Les 17 ODD (objectifs de développement durable de l'UNESCO) ont guidé le travail :

- Villes et communautés durables (objectif 11)
- Lutte contre le changement climatique (objectif 13)
- Protection de la faune et de la flore terrestres (objectif 15)

Les élèves se sont rendus à pied de leur école à celle de leurs correspondants à Wallers dans le strict respect de leur environnement. Ils ont visité le site minier avec la classe de CE1/CE2 de Mme Tricot de l'école de Bellaing accompagnés de Marie Patou, Mission Bassin Minier. Et les deux classes ont rejoint les correspondants de la classe de CE2 de l'école du Bosquet pour des ateliers de land art, création de « masques monuments » et dessins.

*La fabrication  
des masques  
monuments du  
Patrimoine mondial*



*La sortie*



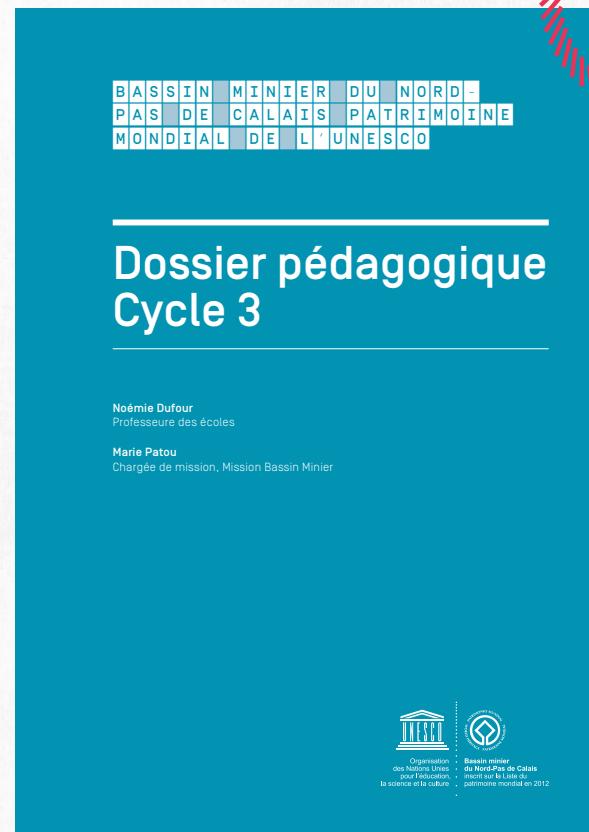
## Mise en ligne du dossier pédagogique Bassin minier Patrimoine mondial cycle 3

Ce dossier pédagogique propose des activités pour découvrir le Bassin minier du Nord-Pas de Calais dans le cadre de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il constitue une entrée sur la notion de paysage à partir du film d'animation « Bassin minier, Patrimoine mondial de l'UNESCO ? », réalisé en 2016 par la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais.

Le but de ce dossier est d'aider les élèves à :

- › Comprendre la notion de paysage ;
- › Connaitre le rôle de l'UNESCO ;
- › Connaitre des sites français et dans le monde inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les trois séquences proposées conduiront l'élève à penser le monde, à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension d'un espace social partagé avec d'autres individus. Elles souhaitent contribuer à la construction des élèves en tant qu'habitant et citoyen.



Télécharger le dossier pédagogique

# Année 2019-2020

à la découverte du Patrimoine mondial  
de l'UNESCO à travers la BD

## Le projet coopératif « Incription au concours de la BD d'Angoulême »

Les élèves ont souhaité faire découvrir l'histoire de la famille Patrimonesco du théâtre d'ombres de l'année précédente sous une autre forme (Une partie des élèves avaient participé à ce projet en 2019). A travers la pédagogie de projet, les élèves ont organisé les étapes de réalisation et se sont répartis les tâches, en réinvestissant les connaissances acquises par les présentations orales ainsi que le dialogue du théâtre d'ombres.

Ce projet pluridisciplinaire a donc permis de travailler des compétences en géométrie, arts plastiques, Education Morale et Civique, production écrite, géographie, histoire et numérique. Malheureusement, les productions n'ont pas suffisamment retenu l'attention du jury du concours mais, néanmoins, tous les élèves ont reçu un diplôme pour les remercier et les féliciter de leur participation.

Pour découvrir les deux BD, c'est par ici !

Feuillez la BD N°1

Feuillez la BD N°2

## Réalisation des planches



## Opération land-art « Patrimoine mondial confiné »

Lors du premier confinement, les élèves ont connu la situation inédite de l'école à la maison.

En art plastique, il leur a été demandé de représenter un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO de leur choix.

*Pour visionner le montage,  
c'est ici !*

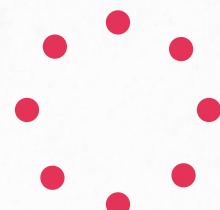


# Année 2020-2021

*à la découverte du Patrimoine mondial  
à travers les jeux.*

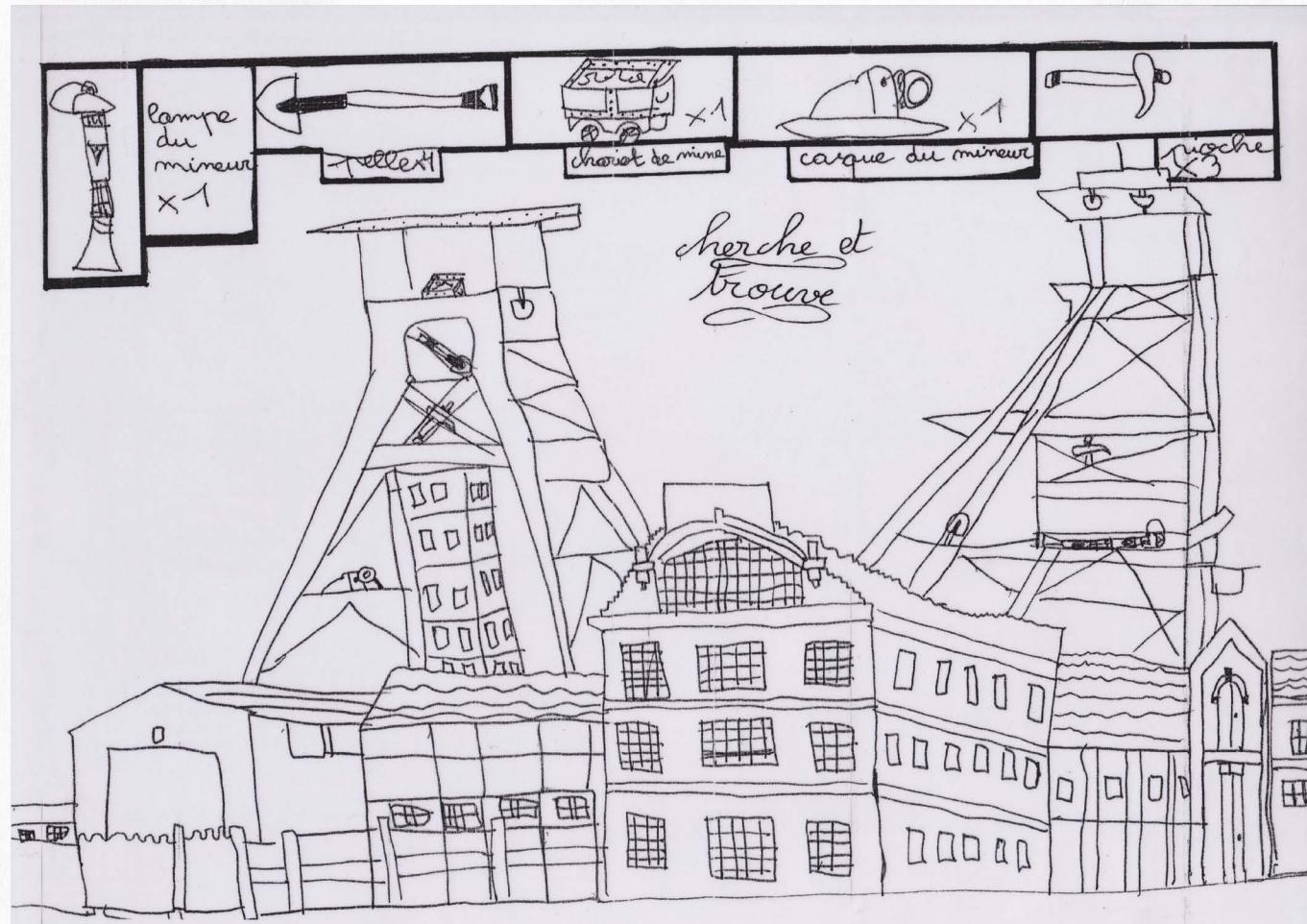
## Le projet coopératif « Boîte de jeux Patrimoine mondial »

Une correspondance a débuté avec la classe de CM1 de Mme Carré à Maubeuge. Les élèves ont souhaité faire découvrir le Bassin minier et, plus largement, le Patrimoine mondial par le biais de jeux inventés qui ont été envoyés. Pour la réalisation des jeux, il s'agit d'un travail coopératif durant lequel les élèves ont réinvesti de nouveau les connaissances apprises lors des présentations orales de début d'année. Ils ont répertorié et ordonné les étapes de réalisation et se sont répartis les tâches.



*Réalisation des jeux*

## Les jeux





*Les élèves jouant avec  
leurs jeux*



4

# LES APPORTS & LES ENJEUX DE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

Pour l'enseignante, ce travail sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO a donné du sens aux apprentissages par le biais de la pédagogie de projets. La démarche coopérative a suscité l'émergence de valeurs telles que la solidarité et a permis à chaque élève de se voir « citoyen du monde ». Cette dynamique de projet s'harmonise parfaitement avec le concept de patrimoine vivant.

### ***Ce que permet le Patrimoine mondial et l'inscription du Bassin minier sur la Liste de l'UNESCO***

Depuis fort longtemps, les enseignants construisent des actions et des projets sur l'histoire, la mémoire et le patrimoine miniers, autour de leur établissement et/ou à l'échelle de la commune. Mais l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, son sens et ses valeurs, sont rarement abordés ou sont simplement mentionnés en préambule ou en conclusion, comme simple gage de qualité et de reconnaissance, tel un « label » ou une « certification conforme ». De fait, l'échelle et la valeur localo-régionale du patrimoine minier sont rarement dépassées. Or, depuis 2012, ce patrimoine est mondial !

Avec le Patrimoine mondial, l'enjeu n'est ainsi pas de faire découvrir ni de travailler sur la mémoire minière ou le patrimoine minier « tout court », de proximité. L'inscription n'est pas non plus dans une logique mémorielle et commémorative (dans une représentation mythique et figée de la mine) ni dans un spectre régionaliste, souvent excessif et parfaitement contraire aux valeurs de l'UNESCO et de son programme Patrimoine mondial.

Au contraire, l'inscription du Bassin minier est venue apporter une dimension supplémentaire au territoire, celle de l'universalité et donc, celle du monde et, à partir d'actions diverses, il s'agit de permettre aux élèves de passer « du local au mondial », du « particulier au général ». Elle permet aux élèves de mettre en résonance leur propre territoire avec la découverte de patrimoines issus d'époques, de cultures et de géographie diverses, et de comprendre que, derrière une apparente diversité des civilisations et des cultures, se dessinent avant tout des éléments communs de civilisation et des solidarités qui se tissent à l'échelle mondiale. Plus largement, reposant sur les valeurs de l'UNESCO<sup>1</sup>, l'inscription est une contribution à l'exercice de la citoyenneté à l'échelle mondiale et au respect de la diversité culturelle.

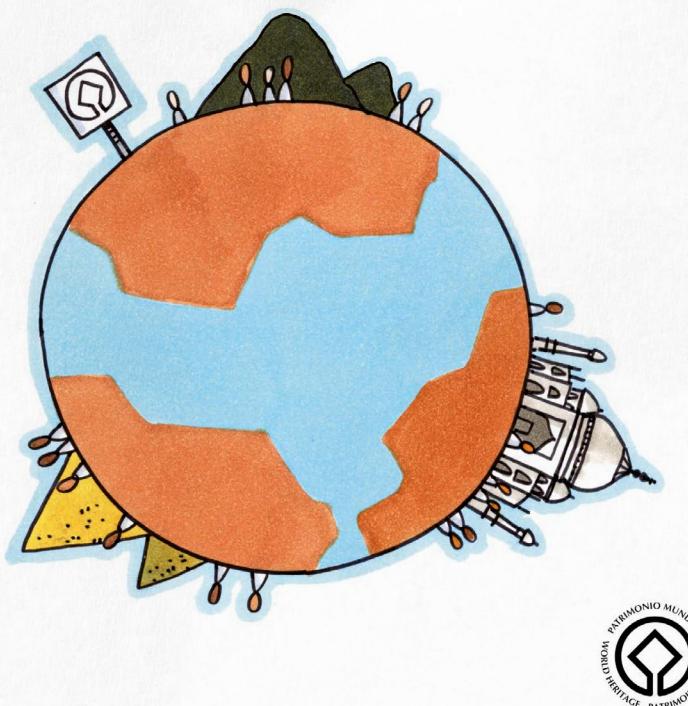
L'enjeu est aussi de proposer d'autres clefs de lecture sur cette histoire et ce patrimoine afin de déconstruire des représentations liées à la mine passées, sources de défiance, voire de rejet de la part de certains pour qui « *il faut passer à autre chose* ».



1. Respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans de sexe, de langue... (Article constitutif de l'UNESCO).

# Le Bassin minier aussi précieux que les Pyramides d'Egypte !

L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ



©olivier sampson

Le Bassin minier Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012. Que nous dit cette prestigieuse reconnaissance sur notre territoire et ses patrimoines ?

Oui, l'histoire du Bassin minier compte ! Oui, une partie de l'Histoire de l'Humanité s'est écrite chez nous. Oui, pendant plusieurs siècles, l'histoire industrielle et ouvrière a changé la face du monde, et elle est tout aussi importante que celles des pharaons, des bâtisseurs de cathédrales ou des rois. Pas plus, pas moins !

Notre patrimoine et nos paysages racontent cette empreinte humaine avec force. Et si'ils ne sont pas préservés, si nous n'en prenons pas soin, qui en témoignera dans 50, 100 ans et même... dans 40 siècles comme pour les Pyramides d'Egypte ?



Voir la  
video

Création et rédaction  
des contenus :

Noémie Dufour,  
professeur des écoles ;

Marie Patou, Mission Bassin Minier ;

Suzy Jacqmart,  
conseillère pédagogique

Conception graphique :  
Fanny Duirat

Crédit photographique :  
Noémie Dufour, Marie Patou



**En partenariat avec l'Education nationale**



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE

*Noémie Dufour souhaite remercier :*

Les équipes de circonscription de Valenciennes-Anzin  
et Saint-Amand-les-Eaux

La mairie de Wallers

La mairie d'Hasnon

Marie Patou, Mission Bassin Minier

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CLEA)

Le Réseau Canopé Hauts-de-France

Julie Linquette, artiste

Les anciens collègues de l'école du Bosquet à Wallers

Mme Juliette Canzano et Claudine Sapeta de la bibliothèque  
du quartier d'Arenberg à Wallers

Les collègues de l'école Prouvoyeur à Hasnon

Véronique Leconte, intervenante en musique à l'école  
Prouvoyeur à Hasnon

Emilienne Ruffin de la bibliothèque municipale à Hasnon

Amandine Carré, Christophe Dehouck, Rémi Lesage,  
Delphine Tricot, professeurs des écoles

Cathy Godo et Suzy Kydts, AESH

Tous les parents qui ont aidé à la réalisation  
des différents projets

Fabrice, Timéo et Théo Dufour

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'article L.122-5, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et d'autre part, sous réserve de la mention du nom de l'auteur et de la source, que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Juin 2021

De l'entrée du site minier, devant un chevalement.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012